

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la  
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

**Etude principale**

18 rue Parmentier

95200 SARCELLES

**Etude annexe**

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM

# PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



Constat du 10 OCTOBRE 2016

Page 1 sur 11



# PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE  
ET LE DIX OCTOBRE

**A LA REQUETE DE :**

**LE CREDIT LOGEMENT, Société financière au capital de 1.253.974.758,25 €, ayant son siège social à Paris 3ème au 50, Boulevard de Sébastopol, immatriculée au RCS PARIS 302.493.275, agissant au nom et pour le compte du CREDIT LYONNAIS, ayant son siège social à LYON (69) 18, rue de la République et son siège central à Paris 2<sup>ème</sup>, 19, Boulevard des Italiens.**

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29, rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

**AGISSANT EN VERTU :**

D'un commandement de payer valant saisie immobilière avec sommation signifié par acte de mon ministère en date du 16 Septembre 2016 et dont copie est donnée en annexe des présentes.

**LAQUELLE EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :**

Procéder à la description des droits et biens immobilier dont sont propriétaires Monsieur Yannick JAOUEN et Madame Carole DESMOULINS née TABOUREUR, décrits comme suit :

COMMUNE DE MONTIGNY-LES-CORMELLES (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 16, 18 rue Auguste Renoir, cadastré section AS numéro 118 lieudit « La Mare Epineuse » pour 1 ha, 20 a 11 ca ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 9 aout 1974 volume 1000 numéro 1, portant sur les lots suivants sis 18 rue Auguste Renoir :

- LOT NUMERO UN (1) : un appartement au rez-de-chaussée, côté sud-ouest du bâtiment dit « T4 » comprenant : entrée, salle de séjour, deux chambres, cuisine, cellier, salle de bains, wc, rangement, dégagement, placard et loggia, ainsi que les 382/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

- LOT NUMERO DEUX CENT SOIXANTE SIX (266) : un emplacement de voiture situé au deuxième demi niveau du bâtiment dit « SILO » portant le numéro 66 ainsi que les 37/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire  
d'un office d'huissier de justice  
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,**

Me suis transportée ce jour 18 rue Auguste Renoir à MONTIGNY LES CORMEILLES (Val d'Oise), appartement en rez de chaussée, porte 1, où étant sur place à 16 heures, assisté de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, et de deux témoins majeurs requis,

J'ai constaté ce qui suit :

## CONSTATATIONS

Personne ne répondant à mes appels, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée des portes, lesquelles ont été refermées à la fin de mes opérations.

Les lieux sont vides de toute occupation.

Les lieux consistent en :

- un appartement (lot n°1);
- un emplacement de voiture dans le bâtiment SILO portant le n°66 (lot n°266) ;

L'ensemble immobilier a été construit à la fin des années 1960 et est en bon état.

Les parties communes, cages d'escalier et espaces verts sont en bon état d'entretien.



Le Syndic de la copropriété est :

**Cabinet CHAPLAIN IMMO**  
**10 Place de la Halle**  
**95220 HERBLAY**  
**Téléphone : 01 39 97 34 50**

Les lieux sont situés entre dans la zone pavillonnaire et calme de la Ville.

**L'appartement proprement dit:**

Les lieux sont distribués comme suit :

○ Un dégagement d'entrée:

La porte palière est en bon état, équipée d'une serrure.

Le carrelage du sol est en bon état.

Les crépis et peintures sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Un interphone.



- Un cellier en première porte droite dans l'entrée :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol est en bon état.

Les peintures sont en bon état.



○ Une cuisine en porte gauche dans l'entrée :

Les carrelages du sol et les faïences murales sont en bon état.

Les peintures sont en bon état.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée donnant vue sur la loggia ;
- un évier en émail intégré dans un plan de travail et série de placards ;
- un point lumineux;
- une cheminée d'ornement ;
- un ensemble de placards de rangement aux portes assorties.



○ Une loggia fermée, attenante à la cuisine :

La porte vitrée qui permet d'y accéder depuis la cuisine est en bon état.

Les carrelages du sol est en bon état.

Les peintures sont en bon état.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée à châssis coulissants ;

○ Une salle de séjour attenante à la cuisine :

Le carrelage du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée à châssis PVC double vitrage.



- Un dégagement vers l'arrière:

Le carrelage du sol est en bon état.

Les peintures sont en bon état.



○ Une chambre en première porte gauche dans le dégagement :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une fenêtre à châssis PVC double vitrage.



○ Une chambre en deuxième porte gauche dans le dégagement :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une fenêtre à châssis PVC double vitrage.





○ Un WC dans le dégagement :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les papiers peints et peintures sont en bon état.

L'équipement comprend :

- une cuvette WC ;
- un point lumineux central ;
- une bouche VMC.

HUISSIER DE JUSTICE



○ Une salle de bains dans le dégagement :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en travaux.

Les peintures sont en travaux.

Le plafond tendu est en bon état.

L'équipement comprend :

- une baignoire complète;
- un lavabo en parfait état ;
- un point lumineux central.



L'ensemble de l'appartement est chauffé par des radiateurs reliés à la chaudière collective équipant l'ensemble immobilier.

Un métrage des lieux est effectué par un agent de la société CERTIMMO.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE  
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*



HUISSIER DE JUSTICE